

ARTEMPO 2011 - 9ème édition 11 – 17 avril - vernissage 10 avril

Appel à candidatures

Le salon Artempo, qui a accueilli en 2010 plus de 2 600 visiteurs, est ouvert à tous les artistes, amateurs, professionnels et en voie de professionnalisation qui souhaitent concourir au prix du jury, au prix du public et au prix du public jeune. Cinquante artistes seront sélectionnés pour l'édition 2011 répartis en cinq catégories : peinture, volume, photographie, arts graphiques, 12-18 ans. L'objectif de ce salon est de montrer la diversité des productions artistiques actuelles et de croiser différentes pratiques. Les artistes invités de la 9ème édition sont les lauréats d'Artempo 2010.

Lieu

Le salon Artempo se déroule à la salle polyvalente Albert Camus de Cugnaux.

Dates et horaires : ouverture du salon au public invité dimanche 10 avril à 18h

Ouvert au public tous les jours, du **lundi 11 au dimanche 17 avril 2011**, de 15h à 19h

Ouvert aux scolaires et aux galeries en dehors des heures d'ouverture, sur RV.

Les conditions de participation :

Un dossier complet doit être transmis à la direction du service Culture avant le **10 décembre 2010**.

Le dossier est constitué d'une fiche de renseignements, de 10 photographies (5 photographies pour les 12-18 ans) de très bonne qualité (sur papier ou sur CD), un CV artistique (formation, expositions, prix).

Le candidat sera informé des résultats à la mi-janvier 2011.

La sélection des candidats

Le dossier de l'artiste est soumis à l'avis du jury. L'artiste retenu devra régler une participation d'un montant de 20€ (de 10€ pour les 12-18 ans).

Le jury

Le jury, présidé par l'artiste Anne Pourny, est composé de six personnalités artistiques représentant la pluralité des sensibilités et des domaines d'intervention dans le milieu artistique de la région. Les décisions du jury sont sans appel.

Les œuvres

Les œuvres présentées doivent être des travaux des deux dernières années. Il n'y a pas de thème imposé. Aucune forme d'expression et de technique n'est privilégiée. Les œuvres concourant au prix du jury et des publics sont réparties en cinq catégories :

peinture / volume / photographie / arts graphiques / section 12-18 ans (toutes techniques confondues).

Chaque artiste retenu dispose de la même surface d'accrochage : 2 X 1,90m de largeur sur 2,50m de hauteur.

Si l'artiste a participé à l'édition 2010, il veille à ne pas exposer les mêmes œuvres en totalité.

Les prix du salon Artempo

Quinze prix sont décernés au salon Artempo, ils sont annoncés lors de la clôture du salon, ils sont répartis de la façon suivante :

Prix du Jury

- . prix catégorie peinture
- . prix catégorie volume
- . prix catégorie photographie
- . prix catégorie arts graphiques
- . prix section 12-18 ans

Les lauréats reçoivent un bon d'achat de 100€ dans un magasin spécialisé.

Prix du public

Pendant toute la durée du salon, le public est invité à voter pour les cinq catégories désignées ci-dessus. Les lauréats reçoivent un livre d'art.

Prix du public jeune : idem.

Les lauréats reçoivent un abonnement d'une année à une revue d'art.

Les artistes primés sont les artistes invités de l'édition suivante.



ARTEMPO 2011 - 9ème édition CUGNAUX
dates 11-17 avril 2011
inauguration 10 avril

FICHE DE CANDIDATURE AU SALON D'ARTS PLASTIQUES ARTEMPO

Vous concourez dans la catégorie :

peinture volume photographie arts graphiques 12/18 ans

Nom :

Prénom :

Nom d'artiste :

(nom qui apparaîtra sur tous les supports de communication)

Date de naissance :

Adresse :

tel :

mobile :

e-mail :

site :

Statut

amateur

professionnel maison des artistes Agessa autres

Première participation à Artempo oui non

Si ce n'est pas la première participation, à quelles éditions avez-vous participé ?

.....
.....

Constitution du dossier de candidature

1. Fiche de renseignements ci-dessus à retourner
2. 10 visuels de très bonne qualité sur support papier ou CD / 5 photographies pour les 12-18 ans.
3. un CV artistique indiquant la formation en arts visuels, arts plastiques, les expositions personnelles et collectives, les prix / pour les 12-18 ans : indiquer éventuellement les cours suivis.

Les dossiers sont à retourner **avant le 10 décembre 2010**, les dossiers reçus après cette date ne seront pas examinés. Pour tout renseignement complémentaire, contacter : Katy Pugens – 05 62 20 68 02 – katy.pugens@mairie-cugnaux.fr

Adresse d'envoi :

ARTEMPO 2011
Direction du service Culture
Mairie de Cugnaux
31270 Cugnaux